

For Public Release



Service
canadien du
renseignement
de sécurité

Canadian
Security
Intelligence
Service

TRÈS SECRET/ [] /CITOYENS CANADIENS SEULEMENT

ÉVALUATION du RENSEIGNEMENT

Les acteurs clés de la répression transnationale exercée
par la RPC et les techniques du métier qu'ils emploient



Direction de l'évaluation du renseignement
Intelligence Assessments Branch

Canada ¹³²

For Public Release



5 octobre 2022

TRÈS SECRET [] CITOYENS CANADIENS SEULEMENT

ER du SCRS n° 2022-23/27

Les acteurs clés de la répression transnationale exercée par la RPC et les techniques du métier qu'ils emploient

Le Canada et les autres démocraties libérales ont longtemps été considérés comme des lieux d'asile par les dissidents politiques et religieux chinois et par des membres de minorités en exil (comme les Tibétains et les Ouïgours). La présente évaluation du renseignement est la deuxième d'une série portant sur les principaux organismes de la République populaire de Chine (RPC) qui sont à l'origine de la répression transnationale exercée par Beijing et sur les techniques du métier qu'ils emploient. (NC)

Conclusions principales

- *La RPC a largement pris pour cible les communautés sino-canadiennes.*
- *La RPC s'engage dans une vaste gamme d'activités pour ce faire, notamment le harcèlement, les menaces et d'autres actes de répression transnationale.*
- []
- Les dissidents chinois subissent non seulement des atteintes à leur dignité, mais aussi des menaces de violence physique. [] (TS//CCS)
- [] [] []
- Un climat de suspicion règne souvent dans les cercles dissidents à l'étranger, ce qui fait probablement partie de la stratégie de guerre psychologique de la RPC. Celle-ci force des dissidents à en espionner d'autres, parfois à l'aide de menaces contre leurs familles, ce qui alimente ce climat. (S)



3 / 11

Canada

For Public Release



5 octobre 2022

TRÈS SECRET [] / CITOYENS CANADIENS SEULEMENT

ER du SCRS n° 2022-23/27

Agents de la répression nationale exercée par la RPC

La RPC met toute la société au service de la lutte contre la dissidence. C'est de plus en plus vrai depuis l'adoption de la Loi sur la sécurité nationale et les campagnes de propagande qui ont suivi, qui visaient à mobiliser les citoyens de la RPC afin qu'ils participent [traduction] « à la lutte contre les traîtres et à la prévention contre les espions ». Par conséquent, tous les ressortissants de la RPC, y compris les Chinois à l'étranger, et même des non-Chinois, pourraient devenir des agents de répression transnationale à part entière : i) pour obtenir les faveurs des missions diplomatiques ou d'autres organismes de la RPC; ii) pour garantir leurs intérêts commerciaux en RPC ou dans leur pays de résidence; iii) par conviction idéologique. (NC)

La plupart des Chinois, y compris les Sino-Canadiens, savent pertinemment que le contrôle idéologique des Chinois à l'étranger et des minorités en exil est une priorité pour le PCC. [redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

Méthodes de répression transnationale utilisées par la RPC

Pour faire taire la dissidence chinoise à l'étranger, les organismes de la RPC emploient une combinaison de méthodes allant de la diplomatie au Programme du Front uni, en passant par des moyens plus brutaux comme le harcèlement en ligne, les menaces pour la famille et les enlèvements à l'étranger. (NC)

- Collecte de renseignements humains et opérations d'infiltration** : Si la collecte de renseignements ne constitue pas de la répression à proprement parler, elle peut être considérée comme telle quand elle vise à intimider et à réduire au silence des dissidents. L'obtention de renseignements par des intermédiaires qui ont été forcés de mener des activités de collecte est aussi une forme de répression. Dans le cas des « cinq poisons » en Occident, les autorités chinoises ont déployé des efforts considérables pour réunir des informations sur les personnes concernées, sur les activités qu'elles prévoient, sur leurs sources de financement, sur leurs soutiens au sein des gouvernements et des organismes étrangers et sur les causes de conflits internes. Il est évident que ces efforts visent à exporter la politique de répression systématique de ces groupes en vigueur en RPC. Dans une démocratie libérale comme le Canada, une partie des renseignements collectés sur les « cinq poisons » peut l'être ouvertement et dans le respect des lois locales. Les dissidents sino-canadiens qui participent à des manifestations font souvent face à des contre-manifestants qui, en plus de crier des slogans favorables à Beijing, les prennent en photo et en vidéo et les dénoncent aux autorités chinoises. Les dernières avancées technologiques réalisées en Chine en matière de reconnaissance faciale ont renforcé l'effet dissuasif de la captation d'images. Comme cela a été mentionné plus haut, des agents de répression transnationale peuvent mener ce type d'activités de leur propre chef, sans que des instructions en bonne et due forme leur soient données. (NC)



For Public Release



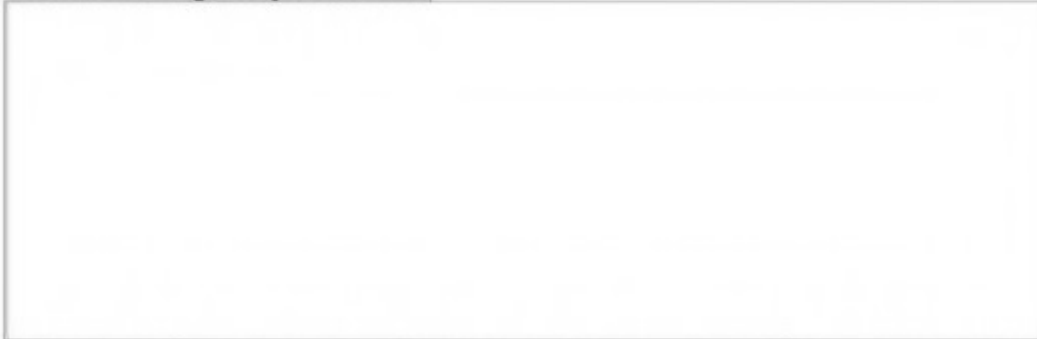
5 octobre 2022

TRÈS SECRET / CITOYENS CANADIENS SEULEMENT

ER du SCRS n° 2022-23/27



- **Surveillance en ligne et cyberintrusions :**



Outre leurs activités de collecte en ligne, le MSE – comme le MSP – ont commandité des cyberopérations visant des dissidents dans le monde entier, en particulier en Occident. Depuis plusieurs années, de nombreux dissidents sino-canadiens de premier plan affirment être victimes de campagnes de harponnage. Plus récemment, des pirates établis en RPC connus du milieu de la sécurité sous les noms de « Earth Empusa » ou « Evil Eye » ont employé différentes tactiques, comme la création de faux comptes Facebook sous des identités fictives, pour s'attaquer à des militants, des journalistes et des dissidents, principalement des Ouïgours du Xinjiang se trouvant hors de la RPC, y compris au Canada. D'après Facebook, ce groupe a utilisé diverses tactiques de cyberespionnage pour repérer des cibles et infecter leurs appareils à l'aide de maliciels afin de les surveiller. Ces opérations n'ont pas été imputées précisément au MSE ou au MSP, mais leur complexité, leur grand nombre et leur persistance portent à croire que des acteurs étatiques de la RPC sont impliqués. (NC)

- **Contrôle de la mobilité et coercition par des intermédiaires :**

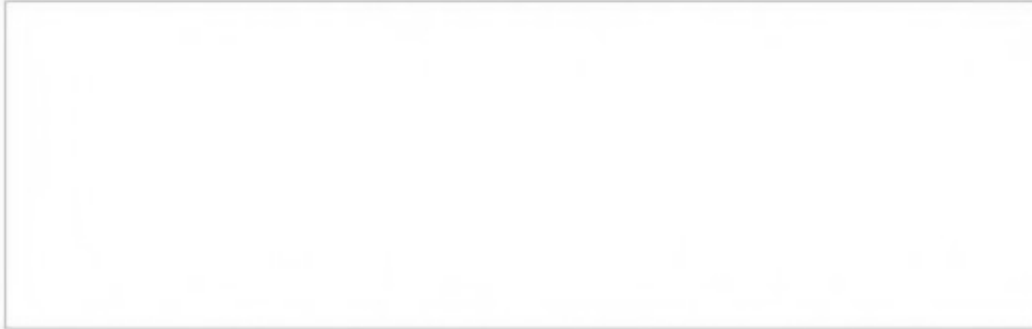




5 octobre 2022

TRÈS SECRET [] CITOYENS CANADIENS SEULEMENT

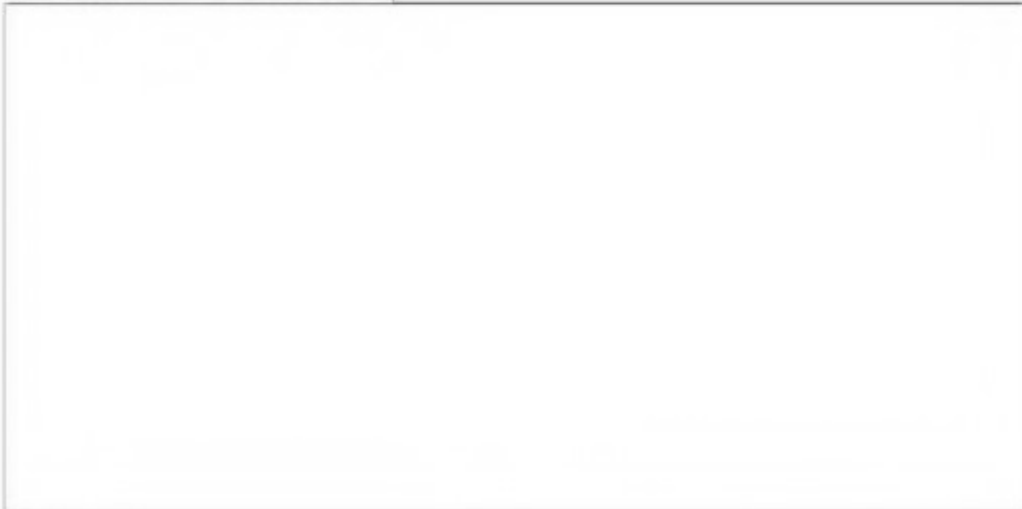
ER du SCRS n° 2022-23/27



Afin de lutter contre les dissidents chinois qui choisissent de ne pas repartir en RPC, les services de renseignement et de sécurité du pays utilisent des menaces contre la famille restée en Chine de ces personnes pour les réduire au silence. []



- **Harcèlement et menaces de violence :** []



For Public Release



5 octobre 2022

TRÈS SECRET [] CITOYENS CANADIENS SEULEMENT

ER du SCRS n° 2022-23/27



Non seulement les dissidents chinois subissent des attaques contre leur dignité personnelle, ils ont aussi été l'objet de menaces de violence physique et sexuelle. Chemi Lhamo, une étudiante canadienne d'origine tibétaine, a affirmé avoir reçu des milliers de messages d'intimidation, y compris des menaces de meurtre et de viol, au début de l'année 2019. À ce moment-là, elle avait été élue présidente de l'association étudiante au campus de l'Université de Toronto à Scarborough. Autre exemple :



- Rapatriements forcés** : Les retours involontaires de ressortissants de la RPC et d'autres personnes nées en RPC dans le cadre des opérations Fox Hunt et Sky Net sont largement documentés. Dans un rapport publié en 2022, l'organisation non gouvernementale (ONG) de défense des droits de la personne « Safeguard Defenders » a révélé que, suivant les données officielles, la RPC avait réussi à rapatrier près de 10 000 personnes depuis le lancement de Fox Hunt, mi-2014. Les autorités de la RPC ont opéré ces rapatriements au moyen de menaces contre les familles restées en Chine, mais aussi de visites en personne à leurs cibles à l'étranger ou d'enlèvements. Beijing a à de nombreuses reprises violé la souveraineté judiciaire dans le monde entier pour rattraper des représentants soi-disant corrompus. C'est notamment le cas de XIE Weidong (谢卫东), un ancien juge à la Cour populaire suprême chinoise que des représentants de la RPC ont pressé de rentrer en Chine pendant un passage à Toronto et de XIAO Jianhua (肖建华), un milliardaire canadien né en RPC qui a été enlevé à l'hôtel Four Seasons de Hong Kong en 2017. (NC)
- Différents dissidents politiques ont fait l'objet d'enlèvements au cours des dernières années en Asie du Sud-Est. Les cas les plus connus sont ceux du caricaturiste politique chinois JIANG Yefei (姜野飞), du défenseur des droits de la personne DONG Guangping (董广平) et du libraire suédois GUI Minhai (桂民海). Bien qu'aucun enlèvement en Occident n'ait été signalé jusqu'à présent,



For Public Release



5 octobre 2022

TRÈS SECRET / CITOYENS CANADIENS SEULEMENT

ER du SCRS n° 2022-23/27

- Violence physique** : En mars 2022, le FBI a porté des accusations contre cinq personnes qui avaient participé à des stratagèmes de répression transnationale sur le sol des États-Unis. Cet exemple montre jusqu'où l'appareil de sécurité et de renseignement de la RPC est prêt à aller pour faire taire les critiques du régime en Occident. Un des accusés, un officier du MSE nommé LIN Qiming, a engagé un enquêteur privé à New York pour perturber la campagne politique d'un ancien leader étudiant (sans autre précision) des manifestations organisées sur la place Tiananmen, en 1989, y compris en attaquant physiquement la cible. Un Ouïgour nommé Yusuffjan Amet a été gravement blessé par balles dans les rues d'Istanbul en novembre 2020, après qu'il aurait refusé de continuer à espionner des Ouïgours à l'étranger pour les services de sécurité chinois. Aucun élément n'a permis de prouver que la RPC était impliquée dans cette tentative d'assassinat. (NC)
- Il convient de souligner que les dissidents chinois à l'étranger soupçonnés d'espionner clandestinement pour la RPC peuvent aussi être victimes de violence physique. En novembre 2021, à Vancouver, HUANG Ningyu (黄宇宇), un Sino-Canadien militant pour la démocratie, a été battu sévèrement dans la rue, près de la résidence d'un autre défenseur de la démocratie sino-canadien appelé GAO Bingchen (高冰晨). Les auteurs, qui auraient agi au nom de GUO Wengui, manifestaient depuis plus de deux mois devant la résidence de GAO, qu'ils accusaient d'être un agent du gouvernement de la RPC. Peu importe que GAO et HUANG aient réellement travaillé pour les renseignements chinois, cet exemple démontre clairement que le climat de suspicion qui règne dans les cercles dissidents à l'étranger et dont il est question plus haut (qui fait sans doute partie de la stratégie de guerre psychologique de Beijing) s'accompagne d'un fort potentiel de violence qui pourrait mettre en danger n'importe quel dissident. C'est aussi un rappel important que certaines ressources collaborant au renseignement ont été forcées d'espionner d'autres dissidents, parfois après que des menaces ont été proférées contre leur famille restée en RPC. (NC)



For Public Release



5 octobre 2022

TRÈS SECRET / CITOYENS CANADIENS SEULEMENT

ER du SCRS n° 2022-23/27

¹ Vers 2017–2018, un étudiant de la RPC inscrit à une grande université canadienne (sans autre précision) a été contacté par le MSP après avoir republié du contenu marquant une opposition au PCC sur Twitter. Début 2020, LUO Daiqing, qui a étudié aux États-Unis, a été arrêté par le MSP et jeté en prison pour des tweets publiés pendant qu'il était aux États-Unis. Mi-2020, une étudiante de la RPC à Melbourne, en Australie, a reçu un appel vidéo d'un officier du MPS après avoir critiqué Xi Jinping sur Twitter. (NC)



For Public Release



ÉVALUATION du RENSEIGNEMENT

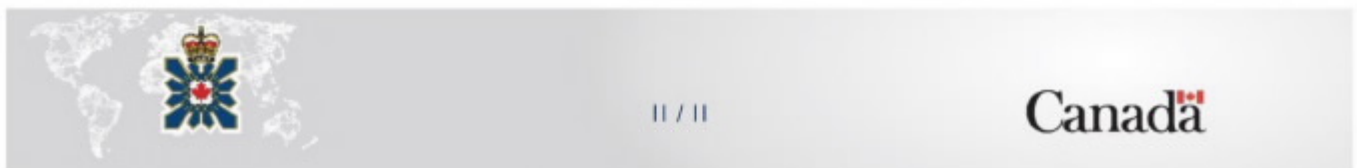
5 octobre 2022

TRÈS SECRET [] CITOYENS CANADIENS SEULEMENT

ER du SCRS n° 2022-23/27

[]
SCRS_PUBLICATIONS

LES PRÉSENTES INFORMATIONS SONT COMMUNIQUÉES UNIQUEMENT À DES FINS DE RENSEIGNEMENT ET NE PEUVENT ÊTRE UTILISÉES DANS LE CADRE D'INSTANCES JUDICIAIRES. IL NE FAUT PAS MODIFIER LA COTE DU PRÉSENT DOCUMENT NI LE COMMUNIQUER, EN TOUT OU EN PARTIE, SANS LE CONSENTEMENT ÉCRIT DU SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ (SCRS). LE PRÉSENT DOCUMENT PEUT FAIRE L'OBJET D'UNE EXCEPTION PRÉVUE PAR LA LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION, LA LOI SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS OU TOUTE LOI PROVINCIALE OU TERRITORIALE APPLICABLE. SI VOUS RECEVEZ UNE DEMANDE D'ACCÈS PRÉSENTÉE SOUS LE RÉGIME DE CES LOIS, VEUILLEZ CONSULTER LE SCRS RELATIVEMENT À L'APPLICATION DES EXCEPTIONS PRÉVUES. EN OUTRE, LE SCRS PRENDRA TOUTES LES MESURES NÉCESSAIRES PRÉSCRITES PAR L'ARTICLE 38 DE LA LOI SUR LA PREUVE AU CANADA OU PAR TOUTE AUTRE MESURE LÉGISLATIVE POUR PROTÉGER LES PRÉSENTES INFORMATIONS. SI VOUS APPRENEZ QUE CES INFORMATIONS ONT ÉTÉ OU POURRAIENT ÊTRE COMMUNIQUÉES OU QUE LES PRÉSENTES MISES EN GARDE N'ONT PAS ÉTÉ RESPECTÉES, OU SI VOUS NE POUVEZ PAS VOUS Y CONFORMER, VEUILLEZ EN INFORMER LE SCRS IMMÉDIATEMENT.



II / II

Canada